



CONNOISSEURS®

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission	24 Août 2018
N° de document	10010007EU_en
Révision	1
Date de révision	24 Août 2018

SILVER POLISHING CLOTH

Modèle N°: 739EU

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom de la marque : Silver Polishing Cloth
Code du produit : EU SDS

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public

Utilisation de la substance/du mélange : Chiffon pour le nettoyage des bijoux en argent

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations supplémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Connoisseurs Products Corporation
17 Presidential Way
Woburn, MA 01801-1040
<http://www.connoisseurs.com>

Fournisseur de l'UE :

Goodman Brothers
32 Jarvis Gate
Sutton St. James
Spaulding
Links, PE12 OEP
United Kingdom 44 (0) 1223 828718

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Chemtrec: 1 (703) 527-3887 (24 hrs)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008]

Non classé

Effets indésirables physicochimiques, sur la santé humaine et sur l'environnement

Pas d'informations supplémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Labelling Étiquetage conformément au règlement (CE) no 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations supplémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur du produit	%	Classification conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008
Undécane-1-ol, éthoxylé	(CAS N°) 34398-01-1 (CE N°) 500-084-3	2.33	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Irrit. 2, H319
2,2'-oxydiéthanol	(CAS N°) 111-46-6 (CE N°) 203-872-2 (CE indice N°) 603-140-00-6	1.94	Acute Tox. 4 (Oral), H302

Texte intégral de la mention de danger : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Mesures générales de premiers secours : Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Encas de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Mesures de premiers secours après inhalation : Faire respirer de l'air frais à la victime. Laisser la victime se reposer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Mesures de premiers secours après contact cutané : Enlever les vêtements souillés et laver toutes les zones de peau exposées à l'aide d'un savon doux et d'eau puis rincer à l'eau tiède. Encas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Mesures de premiers secours après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si une douleur, des clignements ou une rougeur persistent.

Mesures de premiers secours après ingestion : Rincer la bouche. NE pas faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise. Consulter un médecin d'urgence.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Non compté présenter un risque significatif dans des conditions normales d'utilisation.

Symptômes/lésions après contact cutané : Peut causer une légère irritation chez les personnes sensibles.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Une exposition prolongée au liquide peut provoquer une légère irritation.

Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau puissant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : La combustion peut produire des fumées irritantes. Risque d'incendie minimal.

Danger d'explosion : Aucune connue.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre le feu : Utiliser de l'eau pulvérisée ou un brouillard d'eau pour refroidir les contenants exposés. Être prudent lors de la lutte contre un feu chimique quel qu'il soit. Empêcher les eaux d'extinction d'entrer en contact avec l'environnement.

Équipement de protection pour les pompiers: Ne pas pénétrer dans la zone d'incendie sans un équipement de protection approprié, y compris un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Faire évacuer le personnel non nécessaire.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir au personnel en charge du nettoyage les équipements de protection adéquats.
Procédures d'urgence : Ventiler la zone concernée.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute entrée dans le réseau d'égout ou de distribution d'eau. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Sur terre, balayer ou pelleter dans des cappropiés appropriés. Stocker à l'écart des autres matières.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, référez-vous à la rubrique 8 : « Contrôles de l'exposition/protection individuelle ». Pour l'élimination des résidus, voir la rubrique 13 : « Considérations relatives à l'élimination ».

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation de la zone de fabrication pour empêcher la formation de vapeur.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et les autres parties de la peau exposées, à l'aide d'un savon doux et d'eau, avant de manger, de boire, de fumer et en quittant le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé et à l'écart de : Matières incompatibles. Conserver le récipient fermé hors utilisation.

Matières incompatibles : Acides forts, bases.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Rubrique 1.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

2,2'-oxydiéthanol (111-46-6)		
Royaume-Uni	Nom local	2,2'-oxydiéthanol
Royaume-Uni	WEL TWA (mg/m³)	101 mg/m³
Royaume-Uni	WEL TWA (ppm)	23 ppm
Royaume-Uni	WEL STEL (mg/m³)	303 mg/m³ (calculé)
Royaume-Uni	WEL STEL (ppm)	69 ppm (calculé)
Terre de diatomées (61790-53-2)		
Royaume-Uni	WEL TWA (mg/m³)	1.2 mg/m³ (poussières respirables)
Royaume-Uni	WEL STEL (mg/m³)	3.6 mg/m³ (calculé – poussière respirable)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Assurer une ventilation adéquate. Assurer une extraction ou une ventilation générale de la pièce afin de réduire au minimum les concentrations de vapeurs.

Matériaux pour vêtements de protection:

Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains :

Aucun requis lors d'une utilisation normale. Porter des gants de protection.

Protection des yeux :

Aucun requis lors d'une utilisation normale. Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps :

Aucun requis lors d'une utilisation normale.

Protection respiratoire:

Aucun requis lors d'une utilisation normale. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Porter un masque approprié

Autres informations:

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Aspect	: Chiffons de couleur claire et de couleur foncée, saturés d'une solution à base d'alcool.
Couleur	: Couleur foncée, couleur claire
Odeur	: Caractéristique. Parfum doux
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle = 1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés d'oxydation	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations supplémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne peut pas se produire.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmement hautes.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations supplémentaires disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion peut produire des fumées irritantes. fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé
Informations supplémentaires	: Selon les données disponibles, les critères de classement ne sont pas satisfaits

2,2'- oxydiéthanol (111-46-6)	
DL50, voie orale, rat	12565 mg/kg
DL50, voie cutanée, lapin	11890 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée	: Non classé. Selon les données disponibles, les critères de classement ne sont pas satisfaits
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé. Selon les données disponibles, les critères de classement ne sont pas satisfaits
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé. Selon les données disponibles, les critères de classement ne sont pas satisfaits
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé. Selon les données disponibles, les critères de classement ne sont pas satisfaits
Cancérogénicité	: Non classé. Selon les données disponibles, les critères de classement ne sont pas satisfaits
Toxicité pour la reproduction	: Non classé. Selon les données disponibles, les critères de classement ne sont pas satisfaits
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé. Selon les données disponibles, les critères de classement ne sont pas satisfaits
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé. Selon les données disponibles, les critères de classement ne sont pas satisfaits

Danger par aspiration : Non classé. Selon les données disponibles, les critères de classement ne sont pas satisfaits

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - généralités : Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que les déversements fréquents ou importants peuvent avoir un effet nocif ou préjudiciable sur l'environnement.

2,2'- oxydiéthanol (111-46-6)	
CL50, poisson, 1	75200 mg/l (Durée d'exposition : 96 h - Espèce : Pimephales promelas [flux continu])
CE50, Daphnie, 1	84000 mg/l (Durée d'exposition: 48 h - Espèce : Daphnie magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

Gold Polishing Cloth	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Gold Polishing Cloth	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
2,2'- oxydiéthanol (111-46-6)	
BCF poisson 1	100 - 180
Log Pow	-1.98 (à 25 °C)

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations supplémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations supplémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Informations supplémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations en matière d'élimination des déchets: Éliminer en toute sécurité conformément aux réglementations locales/nationales.
Écologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément à ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
14.4. Groupe d'emballage				
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
14.5. Dangers pour l'environnement				
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport routier

Sans objet

- Transport maritime

Sans objet

- Transport aérien

Sans objet

- Transport par voie fluviale

Sans objet

- Transport ferroviaire

Sans objet

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non réglementé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations de l'UE

Ne contient aucune substance de la liste REACH soumise à des restrictions selon l'Annexe XVII

Ne contient aucune substance de la liste des candidats REACH

Ne contient aucune substance de l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Réglementations nationales

Pas d'informations supplémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes :

CLP - la classification, à l'étiquetage et à l'emballage
PBT - Persistant, bioaccumulable et toxique
REACH - Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
SDS - Fiche de données de sécurité
vPvB - très persistant, très bioaccumulable

Sources des données clés : RÈGLEMENT (CE) N O 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : None.

Texte complet des mentions H et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Eye Irrit. 2	Lésion oculaire grave/irritation oculaire, catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Les présentes informations sont basées sur nos connaissances actuelles et sont destinées à décrire le produit à des fins exclusives de santé, sécurité et exigences environnementales. Elles ne devraient par conséquent pas être considérées comme garantissant une propriété spécifique quelconque du produit